



PARIS S'ADAPTE 2025

**FACE AU DÉFI CLIMATIQUE,
ACCÉLÉRER L'ADAPTATION DE LA
VILLE AUX FORTES CHALEURS**

DOSSIER DE PRESSE - JUIN 2025

Sommaire

Introduction.....	3
Chiffres et mesures clés.....	4
I - Dans les bâtiments, protéger les Parisiennes et Parisiens les plus fragiles face aux fortes chaleurs	6
II - Protéger des fortes chaleurs estivales en adaptant l'espace public.....	10
III - Anticiper et protéger : un Plan Canicule renforcé en 2025	15

Introduction

Pour l'été 2025, les services météorologiques estiment qu'il y a 50 % de probabilité qu'il soit plus chaud que la normale saisonnière. 8 des 10 étés les plus chauds enregistrés depuis 1900 ont eu lieu au cours des 10 dernières années. Face à l'intensification de ces épisodes caniculaires, à l'augmentation attendue des nuits tropicales d'ici 2050, et à la perspective d'un Paris pouvant atteindre 50 °C, une transformation profonde de la ville s'impose.

Les vagues de chaleur, surtout lorsqu'elles durent, peuvent affecter l'état de santé, en particulier chez les publics fragiles. Dans une ville dense, le besoin de se rafraîchir plusieurs heures par jour en cas de canicule est un véritable enjeu de santé publique.

Dans une métropole dense et largement minérale comme Paris, la Ville agit avec détermination pour protéger les Parisiennes et les Parisiens en adaptant son espace urbain aux nouvelles conditions climatiques, tout en préservant son patrimoine. Assurer l'habitabilité de la capitale et protéger les plus fragiles nécessite une évolution ambitieuse de l'environnement urbain comme des modes de vie.

Adapter, c'est transformer durablement l'espace public, les bâtiments, les infrastructures, mais aussi déployer des solutions concrètes et accessibles au quotidien : végétalisation des rues et des cours d'école, isolation thermique, désimperméabilisation des sols, création de points de fraîcheur, installation de ventilateurs dans les écoles, rafraîchissement par l'eau, etc.

C'est tout le sens du Plan Climat de Paris, composé de 400 actions concrètes visant à contribuer à la neutralité carbone à l'horizon 2050, en cohérence avec l'Accord de Paris, tout en renforçant la résilience de la ville face aux effets du changement climatique.

En 2025, la Ville de Paris accélère la mise en œuvre de ces solutions, pour répondre à l'urgence climatique et garantir un cadre de vie plus sûr, plus sain et plus adapté à l'ensemble de ses habitantes et habitants.



Source : *Comment Paris s'adapte au changement climatique - Ville de Paris*

CHIFFRES ET MESURES CLÉS

Bâtiments

8 opérations de rénovation globale en cours en 2025

dans les établissements scolaires et crèches, dans le cadre du nouveau Plan de rénovation globale qui prévoit une montée en charge des travaux pour les **631 écoles** et **454 crèches à horizon 2050** ;

165 Cours Oasis disponibles à l'été 2025

dans les écoles, les collèges et les crèches pour protéger nos enfants des pics de chaleur ;

19 ombrières

dans les établissements scolaires et petite enfance à l'été 2025 ;

70 toits anti-surchauffe dans des équipements recevant du public,

dont 59 toitures végétalisées et 11 toitures blanches rafraîchissantes à l'été 2025 ;

+159 équipements municipaux végétalisés,

représentant +6ha de surface totale de bâti végétalisé sur le patrimoine de la Ville depuis 2020, **pour un total aujourd'hui de 27 ha végétalisés sur le patrimoine municipal** ;

5000 logements sociaux rénovés par an

et prenant en compte les enjeux d'adaptation aux fortes chaleurs pour protéger les habitants.

Espace public

31 % du territoire parisien aujourd'hui végétalisé,

comprenant les Bois de Boulogne et de Vincennes
avec 15 000 arbres plantés l'hiver dernier ;

Pour l'été 2025, 100 rues aux écoles aménagées et végétalisées,

qui participent à la réduction des îlots de chaleur nocturnes ;

21 sites équipés d'ombrières sur l'espace public

(dont 14 sites équipés du nouveau modèle 2025 ;

15 aires de brumisation en 2025

sur l'espace public (dont 6 supplémentaires en 2025) et 98 jardins équipés
de brumisateurs (14 nouveaux sites en 2025) ;

175 nouvelles fontaines brumisantes

au total depuis 2020, dont 24 fontaines brumisantes installées en 2025
pour un total de 1300 fontaines à boire disponibles sur le territoire parisien ;

15 000 arbres plantés

lors de l'hiver 2024-2025 ;

1 400 îlots de fraîcheur disponibles en journée

Parcs, jardins, rues rafraîchies, églises naturellement fraîches, musées climatisés...
Une carte est disponible en ligne sur Paris.fr pour trouver l'îlot de fraîcheur
le plus proche de chez vous ;

3 nouveaux sites de baignade en Seine

ouverts du 5 juillet au 31 août 2025.

I - DANS LES BÂTIMENTS, PROTÉGER LES PARISIENNES ET PARISIENS LES PLUS FRAGILES FACE AUX FORTES CHALEURS

1 - PARIS RENFORCE SON RÉSEAU DE FROID URBAIN DANS LES ÉTABLISSEMENTS SENSIBLES MUNICIPAUX

La Ville de Paris s'appuie sur le deuxième plus grand réseau de froid urbain d'Europe pour rafraîchir de nombreux bâtiments publics par un circuit d'eau glacée. Ce système innovant, bien plus performant que la climatisation classique, permet de réduire de moitié les émissions de CO₂ et présente une efficacité énergétique supérieure. Il est entièrement alimenté par des énergies renouvelables, notamment grâce à la récupération de la fraîcheur de la Seine.

Depuis 2022, ce réseau est exploité par la société Fraîcheur de Paris, dans le cadre d'un contrat de concession de 20 ans. Historiquement dédié aux bureaux, commerces et lieux culturels, ce réseau va progressivement s'étendre à plus de 300 établissements accueillant des publics sensibles d'ici à 2042 : hôpitaux, crèches, écoles, EHPAD...

A partir de cette année, huit équipements municipaux dont une bibliothèque, l'école Charles Hermite à la porte d'Aubervilliers et une Mairie d'arrondissement, seront raccordés. Ces raccordements marquent une nouvelle étape dans la stratégie d'adaptation de la capitale face aux effets du changement climatique et dans la protection des publics les plus vulnérables.

Un réseau de froid durable en pleine expansion pour réduire l'empreinte carbone des équipements parisiens

Dans le cadre de son ambitieux plan d'extension, visant à tripler la surface desservie d'ici 2042, le réseau de froid urbain de Paris s'est enrichi de nouveaux raccordements au printemps 2025. Parmi eux, l'Opéra Bastille et l'hôpital des Quinze-Vingts, situés dans le 12^e arrondissement, bénéficient désormais de cette solution de rafraîchissement durable.

300 établissements sanitaires et sensibles (écoles, EPHAD, bibliothèques, mairies d'arrondissement, centres de santé) seront raccordés d'ici à 2042 pour offrir des lieux refuges rafraîchis partout sur le territoire parisien.

1.2. PARIS ADAPTE SES ÉQUIPEMENTS PUBLICS POUR LES PLUS VULNÉRABLES

1.2.1. Faire de la capitale une ville plus sûre pour les enfants

Face à l'intensification des épisodes de canicule, souvent précoces ou tardifs, la Ville de Paris adapte ses infrastructures scolaires et de petite enfance pour garantir la sécurité et le confort des enfants toute l'année, y compris pendant les accueils estivaux en centres de loisirs.

- **165 Cours Oasis, espaces végétalisés et rafraîchis, seront accessibles dès l'été 2025** dans les écoles, collèges et crèches parisiennes, offrant des zones de fraîcheur précieuses lors des pics de chaleur. Cette année, 47 nouvelles cours sont en cours d'aménagement, portant à 212 le nombre total de Cours Oasis prévues à la fin de l'année.
- **Un Plan ambitieux de rénovations globales est déployé dans les établissements scolaires** : depuis le début du mandat, 21 écoles, collèges et crèches ont été rénovés en intégrant des mesures spécifiques d'adaptation aux fortes chaleurs. En 2025, **8 nouvelles opérations de rénovation globale sont en cours**, dans le cadre du Plan Climat parisien. Ce plan prévoit de rénover intégralement d'ici 2050 les 631 écoles et 454 crèches de la capitale, en combinant isolation, ventilation, végétalisation et autres solutions durables pour réduire leur consommation énergétique et les adapter à la chaleur.

Ces rénovations, menées sur une durée de trois ans, permettent d'offrir aux élèves des conditions optimales d'accueil en toutes saisons. Pendant les travaux, des solutions temporaires sont mises en place, avec la relocalisation des classes dans des établissements voisins ou l'organisation de rotations internes au sein des groupes scolaires.

1.2.2. Adopter des solutions sobres et concrètes pour améliorer le quotidien des usagers parisiens

La Ville de Paris déploie plusieurs dispositifs innovants et durables pour améliorer concrètement la fraîcheur dans ses établissements accueillant du public. Ces solutions, faciles à installer et peu coûteuses permettent d'améliorer le confort d'été sans attendre la rénovation globale du bâtiment :

- **19 ombrières installées** dans les écoles et structures petite enfance, offrant des espaces ombragés et protégés des rayons directs du soleil ;
- **70 toits anti-surchauffe aménagés** dans des équipements publics, dont 59 toitures végétalisées et 11 toitures blanches réfléchissantes, contribuant à réduire significativement les îlots de chaleur urbains ;

- **Plus de 159 équipements municipaux végétalisés**, représentant une augmentation de plus de 6 hectares de surfaces végétalisées sur les bâtiments communaux depuis 2020. Aujourd'hui, ce sont ainsi **27 hectares du bâti municipal** qui bénéficient d'une végétalisation durable ;
- **6 expérimentations de brasseurs d'air dans les bâtiments publics** en 2025, marquant le déploiement de solutions sobres en énergie, capables d'améliorer le confort thermique ressenti jusqu'à 3°C.



Voile d'ombrage dans une cours d'école maternelle

1.3. PARIS FAIT DE LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS UN LEVIER CLÉ POUR AMÉLIORER LE CONFORT D'ÉTÉ

La Ville de Paris fait de la rénovation énergétique et thermique des logements une priorité majeure pour garantir leur habitabilité en période de fortes chaleurs.

Le programme Eco Rénovons Paris+ propose une solution globale pour améliorer le confort d'été dans les logements privés. En réduisant les consommations énergétiques, ce programme lutte également contre le phénomène de « bouilloire », qui fait monter la température intérieure de certains logements en été. Inscrit dans le Plan Climat parisien, l'objectif est d'atteindre 40 000 logements rénovés chaque année à partir de 2030. La dynamique est engagée, avec une multiplication par dix du nombre de rénovations prévues entre 2023 et 2027 : de 1 500 à 15 000 logements rénovés annuellement.

- **La végétalisation des copropriétés progresse également**, avec 280 copropriétés accompagnées dans leurs projets de verdissement de cours ou toitures. Parmi elles, une trentaine intègrent la végétalisation dans leur rénovation globale, notamment via les dispositifs CoprOasis (16 copropriétés) et Eco Rénovons Paris+ (12 copropriétés)

Dans le parc social, **5 000 logements sont rénovés chaque année** en intégrant les enjeux liés à l'adaptation aux fortes chaleurs pour mieux protéger leurs habitants.

- **Le programme « Îlots de fraîcheur » des bailleurs sociaux, lancé en 2022**, a déjà permis la création de 138 îlots de fraîcheur dans les cours d'immeubles, souvent associés à des travaux de rénovation ou d'amélioration de la qualité de service. Dans le cadre de ce programme, plus de 6 hectares ont été végétalisés dans des résidences de bailleurs sociaux, et plus de 3,4 hectares d'espaces verts existants y ont été rénovés.
- Depuis 2023, **57 152 m² de sols ont été désimperméabilisés, convertis en pleine terre ou en sols poreux**, pour favoriser l'infiltration de l'eau et limiter les effets de chaleur. Par exemple, dans le 15^e arrondissement, ELOGIE-SIEMP a aménagé un îlot de fraîcheur avec 727 m² débitumés, dont 380 m² végétalisés en pleine terre et 347 m² en sols poreux, complétés par 3 murs végétalisés et des persiennes métalliques.



II - PROTÉGER DES FORTES CHALEURS ESTIVALES EN ADAPTANT L'ESPACE PUBLIC

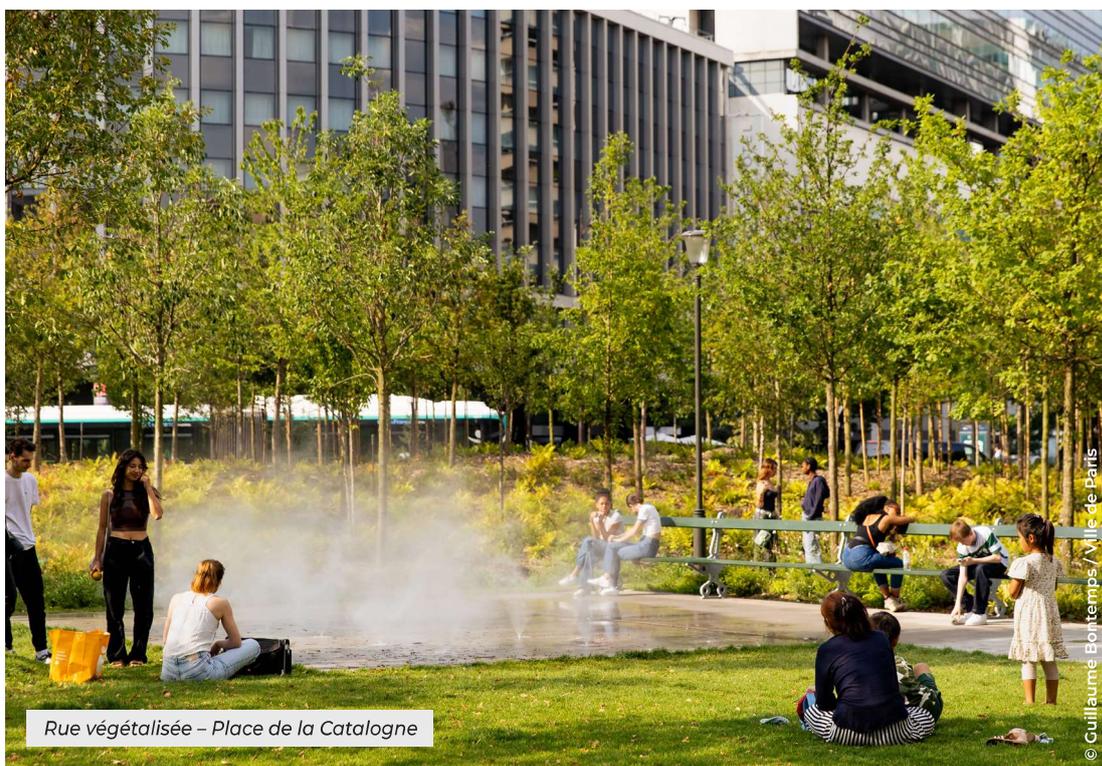
Paris compte 1 400 îlots de fraîcheur en journée. Et ce chiffre augmente chaque année. Parcs, jardins, rues rafraîchies, églises, églises naturellement fraîches, musées climatisés... Une carte est disponible en ligne sur Paris.fr pour recenser l'îlot de fraîcheur le plus proche de chez vous.

2.1. LA VÉGÉTALISATION, PREMIÈRE SOLUTION CONTRE LA CHALEUR

La végétalisation massive de la Ville reste l'action la plus efficace pour atténuer les îlots de chaleur urbains. Avec 31 % du territoire parisien aujourd'hui végétalisé, comprenant les Bois de Boulogne et de Vincennes, ce sont **15 000 arbres supplémentaires qui ont été plantés l'hiver dernier.**

Par ailleurs, **d'ici la rentrée de septembre 2025, 300 rues aux écoles de Paris seront apaisées**, dont 100 d'entre elles aménagées et végétalisées, renforçant ainsi la qualité de vie dans les quartiers en participant à la réduction des îlots de chaleur nocturnes.

Cependant, compte tenu de la complexité et de l'encombrement des sous-sols parisiens, certains espaces ne peuvent pas accueillir de végétation. Pour ces secteurs, la Ville déploie **d'autres solutions innovantes de rafraîchissement.**

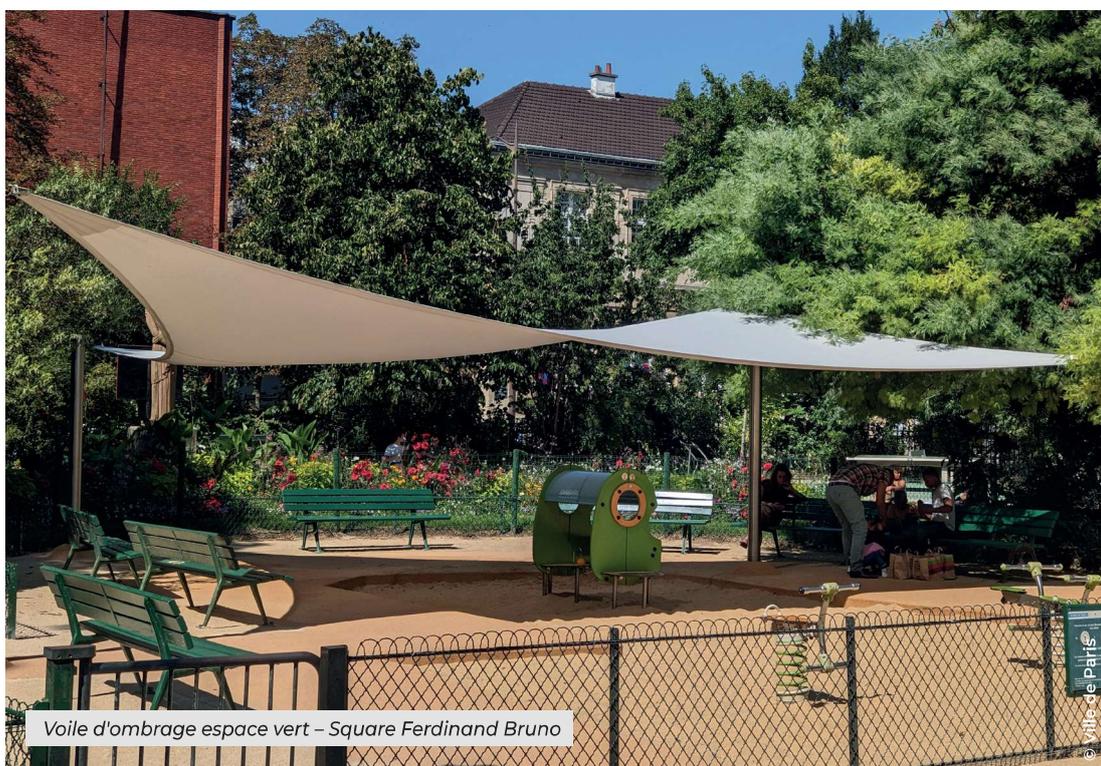


2.2. OMBRIÈRES ET VOILES D'OMBRAGE : RENFORCER L'OMBRE DANS L'ESPACE PUBLIC PARISIEN

La Ville de Paris équipe 21 sites publics d'ombrières, dont 14 nouveaux modèles innovants déployés en 2025. Ces dispositifs viennent compléter la centaine d'installations d'ombre présentes dans les espaces verts, telles que pergolas, kiosques et voiles d'ombrage au-dessus des aires de jeux pour offrir davantage de fraîcheur aux usagers.

Zoom sur le nouveau mobilier d'ombrage parisien

Pour pallier les contraintes de végétalisation dans certains secteurs et enrichir les espaces déjà ombragés, la Ville développe une gamme novatrice de mobilier d'ombre intégré au paysage urbain. Conçu en collaboration avec les designers de l'AREP et SERI, ce mobilier s'inscrit dans le manifeste de l'esthétique parisienne. Après une phase expérimentale réussie, les premiers exemplaires seront déployés dès l'été 2025, avec un déploiement progressif sur six ans, pour créer une centaine de zones fraîches et accueillantes dans toute la capitale en 2030.





2.3. DES AIRES DE BRUMISATION POUR RAFRAÎCHIR L'ESPACE PUBLIC PARISIEN

Après le succès des trois premières aires de brumisation expérimentées lors de l'été 2024, la Ville de Paris poursuit le déploiement de ces dispositifs rafraîchissants. En 2025, **15 aires de brumisation seront ainsi accessibles sur l'espace public**, dont 6 nouvelles installations pour multiplier les zones de fraîcheur.

Par ailleurs, **98 jardins parisiens sont équipés de brumisateurs**, avec 14 nouveaux sites prévus cette année, offrant aux habitants des lieux de détente adaptés pendant les fortes chaleurs.

Les nouvelles aires tiennent compte des retours d'expérience de 2024 afin d'optimiser la qualité de la brumisation tout en maîtrisant la consommation d'eau, alliant ainsi confort et sobriété environnementale.



Aire de brumisation Rosa Parks, 19ème

Depuis 2020, **175 nouvelles fontaines brumisantes** ont été installées dans la capitale, **dont 24 nouvelles installations prévues en 2025**. Ces dispositifs viennent compléter le réseau existant qui compte aujourd'hui **1 300 fontaines à boire**, offrant ainsi aux Parisien·nes des points de rafraîchissement accessibles partout dans la ville.



Fontaine Wallace brumisante, 10ème

2.4. NAGER DANS LA SEINE, UNE PREMIÈRE DEPUIS 100 ANS !

2.4.1. Trois nouvelles baignades

Cet été et en héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, trois sites de baignade naturelle seront aménagés dans la Seine pour permettre à toutes les personnes qui le souhaitent d'y nager ou de s'y rafraîchir gratuitement et tous les jours : au Bras Marie (Paris Centre), au Bras de Grenelle (15^e) et quai de Bercy (12^e).

Ces baignades en Seine offre à la population et aux visiteurs un accès à un îlot de fraîcheur supplémentaire pour faire face aux pics de chaleurs.

Les nageurs pourront profiter du fleuve, sous la surveillance quotidienne des maîtres-nageurs. Les baigneurs évolueront directement dans le fleuve, dans un environnement peu aménagé contrairement au site de la Villette où les personnes pourront nager dans un bassin fermé, alimenté par l'eau du canal.

2.4.2. Les autres sites de baignades à Paris

En 2017 ouvrait la première baignade urbaine dans le bassin de la Villette. Depuis, la Ville a gagné en expérience et en savoir-faire notamment avec **l'ouverture d'un autre espace de baignade dans le canal Saint-Martin qui sera reconduit cet été**. En complément des trois nouveaux sites de baignade dans la Seine, ces lieux font partie d'un dispositif riche et complet d'offres de lieu de rafraîchissement et de nage à Paris, que ce soit en eau vive (Seine, la Villette et le Canal St-Martin) ou en piscine, dispositifs très appréciés des Parisiens. Six autres lieux de baignade gratuits sont également proposés dans des centres sportifs des quartiers populaires de la ville (12^e, 13^e, 14^e, 17^e, 18^e, 20^e) pour nager et profiter d'animations sportives et compléter le réseau des 42 piscines parisiennes.



III - ANTICIPER ET PROTÉGER : UN PLAN CANICULE RENFORCÉ EN 2025

Afin de faire face aux épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, la Ville de Paris s'appuie sur **un Plan Canicule structuré**, activé chaque été lorsqu'un niveau d'alerte est franchi pour adapter les services publics et protéger les Parisiennes et les Parisiens, en particulier les publics les plus vulnérables : personnes âgées, en situation de handicap, jeunes enfants ou personnes à la rue.

En cas d'alerte, les principales mesures mises en œuvre sont :

- **Le dispositif REFLEX**, qui prévoit des appels de suivi pour les personnes fragiles inscrites (personnes âgées, en situation de handicap), avec accompagnement si nécessaire pour veiller à leur état de santé.
- **La livraison et l'installation de ventilateurs** directement au domicile des personnes isolées et vulnérables.
- **L'ouverture élargie des parcs, jardins, Cours Oasis et de la Petite Ceinture**, pour offrir un accès facilité aux îlots de fraîcheur dans toute la ville.
- **Des salles rafraîchies ouvertes au public fragile**, dans des équipements municipaux comme les mairies d'arrondissement, musées, bibliothèques, conservatoires ou encore les EHPAD.
- **Une communication ciblée**, avec des supports adaptés (dépliants pour les jeunes enfants, campagnes de sensibilisation grand public sur les panneaux de la Ville) pour informer sur les 1400 îlots de fraîcheur disponibles.
- **Des actions à destination des personnes sans-abris : maraudes spécifiques** incluant **la distribution de gourdes** et de conseils pour se protéger de la chaleur.

Expérimenter de nouvelles solutions pour les publics les plus exposés

À la suite de l'exercice de gestion de crise "**Paris à 50°C**" mené en 2024, **un renforcement du dispositif en direction des personnes à la rue** a été identifié comme une priorité. Dès l'été 2025, la Ville expérimentera dans Paris Centre la **distribution de "kits chaleur"** composés de vêtements et chaussures d'été. Ces kits seront constitués grâce à une collecte solidaire et distribués dans les accueils de jour de l'arrondissement dès **le 3 juillet**.

CONTACT

Service de presse de la Ville de Paris

presse@paris.fr

01 42 76 49 61

